



# Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

---

**Docteur Michel Dru**  
Président

**Docteur Nicole Smolski**  
Vice-Présidente

## **Communiqué de presse du 20 février 2009 LE SNPHAR EXIGE UN MEDIATEUR POUR LA REPRISE DU DIALOGUE SOCIAL**

Tandis que le projet de réforme de l'hôpital relatif aux patients, à la santé et aux territoires, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, brade les missions de service public et instaure un hôpital-entreprise géré par un PDG concentrant tous les pouvoirs, **le statut de praticien hospitalier, dernier garant de valeurs éthiques, est démantelé et stigmatisé comme responsable de tous les maux de l'hôpital.** Les enjeux de santé publique et d'égalité des soins ne sont plus au cœur du système de santé français. Toute l'architecture du texte de Loi repose sur la main comptable dans le gant de fer du seul directeur, lequel ne rendra de comptes qu'à l'état via son bras armé l'ARS.

Les médecins hospitaliers sont entrés en résistance depuis 55 jours. Selon les organisations locales, elle prend des formes diverses : grève des gardes et astreintes, grève-rétention du codage des actes médicaux, application stricte des règles d'exercice médical... Les médecins hospitaliers ne peuvent se résoudre au mépris affiché et inédite de ce Ministère. C'est le même mépris que celui contenu dans la Loi qui écarte les médecins de tout rôle dans l'hôpital, hormis celui de producteur d'actes. Nous sommes en face d'un gouvernement qui abhorre ses médecins car désormais seuls garants d'un fonctionnement éthique, tourné vers le patient et non vers l'acte et son tarif. Nous recevoir et nous écouter seraient contraire à la philosophie des pouvoirs publics.

Tous les députés en cours de discussion de la Loi HPST ont été appelés à soutenir les médecins hospitaliers face à ce Ministère autiste.

Devant cette incompréhension totale et cette arrogance délibérée et persistante des acteurs de la santé, **nous exigeons la nomination d'un médiateur, qui pourrait restaurer la confiance perdue.**

Nous appelons tous les médecins hospitaliers à la **grève unitaire de la santé le 5 mars prochain**, qui sera de même ampleur que celle d'octobre 2008 pour les retraites. **Le SNPHAR exige la reprise des négociations sur la retraite IRCANTEC** des médecins hospitaliers.

---

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor  
51 Av. de Lattre de Tassigny  
94010 Créteil Cedex  
tél. 01 45 17 95 00  
✉ [michel.dru@snphar.fr](mailto:michel.dru@snphar.fr)

Service d'anesthésie-réanimation  
Hôpital de la Croix Rousse  
69004 Lyon Cedex  
tél. 04 72 07 10 17  
✉ [nicole.smolski@snphar.fr](mailto:nicole.smolski@snphar.fr)